

**FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES
DE COLOMBIE-BRITANNIQUE**

**PLANIFICATION STRATÉGIQUE
2006 – 2011**

**ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LE 19 NOVEMBRE 2005**

**LA FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE LA
COLOMBIE-BRITANNIQUE**

**PLANIFICATION STRATÉGIQUE
2006-2011**

Mise en contexte:

La démarche

Ce document est le résultat d'une démarche de planification stratégique entreprise en mai 2005 par la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique (FPFCB). Il tient compte des éléments-clés des rapports et des consultations suivantes :

- Automne 2002 – *Les grandes orientations 2003-2006* : plan stratégique qui avance quatre axes prioritaires d'intervention pour la FPFCB : le partenariat éducatif et communautaire, les services à la petite enfance et à la famille, la pleine réalisation de l'article 23 et l'efficacité de l'organisation
- Printemps 2004 et avril 2005 : plan d'action et rapport d'appréciation de l'atteinte des objectifs reliés à la mise en oeuvre du plan stratégique
- Printemps 2005 : *Étude sur les besoins de la petite enfance et de la famille francophone/exogame de Colombie-Britannique* (ébauche du rapport présenté à la FPFCB)
- Printemps 2005 : *La petite enfance dans les communautés francophones en milieu minoritaire au Canada : une analyse transformative de la situation actuelle*. Le rapport inclut un tableau des services en petite enfance en C-B dessiné à partir d'entrevues téléphoniques avec des répondants locaux.
- Rencontre de mai 2005 avec les partenaires provinciaux aux niveaux préscolaire et scolaire.

L'urgence d'un repositionnement stratégique :

Bien que l'horizon de planification, 2006, prévu dans *Les grandes orientations* n'est pas encore atteint, l'analyse de l'environnement a dicté à la FPFCB l'importance et l'urgence d'une réflexion sur sa vision, sa mission et les grandes directions à poursuivre dans les cinq prochaines années. Cet impératif a d'ailleurs été confirmé par les partenaires

provinciaux présents à la rencontre de consultation du 25 mai. Les constats principaux quant à l'analyse contextuelle se résument ainsi :

Convergence et opportunités au niveau de la petite enfance :

Les recherches sont concluantes : Outre la reconnaissance universelle du développement de la petite enfance comme un des déterminants de la santé, nous savons maintenant que la période critique pour l'apprentissage de la langue s'étend du sixième mois pendant la grossesse à trois ans. Nous savons aussi que la petite enfance est la « porte d'entrée » à l'école francophone et que celle-ci est essentielle au développement langagier et identitaire des francophones en milieu minoritaire. Par ailleurs, les statistiques pour la province démontrent qu'un grand nombre d'ayants droit ne choisissent pas l'école francophone pour leurs enfants, d'où l'importance de rejoindre ces parents dès la naissance de leurs enfants pour les inviter à utiliser les services en petite enfance en français.

Les gouvernements s'engagent : Deux ententes fédérales/provinciales/territoriales au niveau de la petite enfance accompagnées de transferts fédéraux de plus de 3 milliards, ainsi que l'engagement des gouvernements face à un programme canadien de services de garde, avec un transfert additionnel de 5 milliards, offrent aux communautés francophones de la Colombie Britannique l'occasion idéale pour développer leur « système » de services en petite enfance.

Les relations sont bonnes avec les bailleurs de fonds provinciaux : Bien que les élections provinciales entraînent toujours certains réaménagements, la FPFGB pourra bâtir sur les bonnes relations qu'elle a établies au sein des ministères de la petite enfance et de l'éducation pour influencer les prises de décisions quant à l'allocation des fonds issus des transferts fédéraux en petite enfance. Ces deux ministères ont non seulement reconnu le leadership de la FPFGB quant au dossier de la petite enfance mais ont déjà témoigné de leur engagement en appuyant des initiatives ponctuelles qui vont contribuer au développement de ce domaine d'action dans les communautés francophones. La FPFGB devra utiliser ses partenariats avec les ministères provinciaux pour s'assurer que le plan d'action de la province qui découlera de l'entente bilatérale au sujet des services de garde conclue avec le gouvernement fédéral tiendra compte des besoins des communautés francophones.

Les besoins en petite enfance sont connus : Deux rapports en voie de publication sous peu vont aider la FPFGB et ses partenaires non seulement dans le développement d'un plan d'action en petite enfance mais vont aussi lui aider à revendiquer leur juste part des investissements gouvernementaux en petite enfance. Dans un premier temps, le sondage de la fédération donne un aperçu des priorités en terme de services et ressources identifiés par les répondants, 330 familles francophones ayant des enfants de moins de 6 ans. Dans un deuxième temps, le profil des services actuels en petite enfance en Colombie-Britannique, dans le rapport national déjà cité, décrit les services selon dix dimensions qui doivent être considérées dans la mise en oeuvre d'un système en petite enfance.

Les partenaires communautaires sont intéressés : La FPFGB a utilisé nombre d'opportunités tels son congrès annuel, sa présence au sein de divers comités provinciaux pour sensibiliser ses partenaires à l'importance de cibler la petite enfance comme priorité collective. Elle a aussi fait une promotion active du concept des centres de la petite enfance comme structure privilégiée pour la prestation des services en petite enfance. Le résultat de ses efforts : le conseil scolaire francophone, les associations francophones de la province, les organismes communautaires tels les garderies, centres communautaires, écoles francophones ont manifesté un intérêt pour donner au développement de la petite enfance une attention plus soutenue. Cet intérêt a été confirmé dans la rencontre des partenaires du 25 mai lorsque les participants ont appuyé l'accent prioritaire donné à la petite enfance dans le nouveau plan stratégique et ont donné leur appui pour le développement d'un plan d'action en petite enfance.

La Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique est bien perçue par ses partenaires : Au moment de la consultation sur le plan stratégique, les partenaires au niveau scolaire et préscolaire ont témoigné leur appréciation pour l'appui accordé par la fédération aux associations de parents et aux éducateurs. Ils ont dit apprécier l'ouverture de la fédération et la transparence dans les relations avec les partenaires. Ils ont reconnu tous les efforts pour célébrer et valoriser les parents. Ils ont particulièrement reconnu le leadership de la FPFGB en matière de services en petite enfance et apprécié le travail de concertation dans ce domaine.

Développements importants au niveau du scolaire :

La FPFGB prend sa place dans la nouvelle structure du CSF : La fédération est membre du nouveau Comité en éducation et participe activement au processus décisionnel. De plus, la FPFGB est consultée sur toutes les grandes questions et participe au développement de stratégies en ce qui touche le système d'éducation et la revendication des ressources nécessaires à son bon fonctionnement.

Le pouvoir de revendication augmente : La création de la coalition en éducation est venue augmenter le pouvoir de revendication des partenaires en éducation. Elle témoigne d'un engagement des partenaires à mieux concerter leurs efforts pour exercer une influence forte et soutenue auprès des décideurs. Les partenaires, en rencontre de consultation sur le plan stratégique, ont d'ailleurs souligné l'importance de maintenir la fonction revendication de la FPFGB puisqu'elle donne une voix influente aux parents dans les décisions qui touchent le développement de leurs enfants incluant les dimensions langue, culture et identité.

La vision :

Les familles bénéficient d'un milieu familial, éducatif et communautaire qui favorise leur plein épanouissement en français.

Le cadre conceptuel qui sous-tend la nouvelle vision de la FPFGB reconnaît l'influence de la famille, de l'école et de la communauté sur le développement optimal de l'enfant incluant les dimensions langue, culture et identité. Il reconnaît le lien important entre le sain développement de l'enfant, l'épanouissement de la famille et la vitalité économique, linguistique et culturelle de la communauté. La nouvelle vision inclue la dimension « éducation » retrouvée dans la vision 2003-2006 mais permet d'imaginer un futur où la famille, l'école et la communauté collaborent pour offrir à l'enfant toutes les opportunités pour s'épanouir pleinement.

La mission :

La FPFGB se donne pour mission d'appuyer les parents de la Colombie Britannique dans leur rôle de premier éducateur de leurs enfants et de promouvoir leur participation à l'établissement d'un milieu éducatif et communautaire qui favorise le plein épanouissement en français des enfants et des familles.

La fédération reconnaît que les parents sont des partenaires incontournables dans la création d'environnements propices au sain développement des enfants, qu'ils sont les premiers éducateurs de leurs enfants et qu'ils ont à faire des choix qui vont influencer l'épanouissement linguistique, culturel et identitaire de l'enfant, de la famille et de la communauté. La FPFGB regroupe des associations locales de parents dans le but de les appuyer dans l'exercice de toutes ces fonctions. La fédération, avec ses partenaires, veut aussi s'assurer que les parents sont habilités pour revendiquer de façon efficace pour la mise en place de politiques et de programmes en français touchant le développement global de leurs enfants, de leur famille et de leur communauté.

Le mandat :

La FPFCB actualise sa mission en assumant le mandat suivant :

- Appuyer, réseauter, renseigner, représenter et offrir de la formation continue aux associations locales de parents.
- Revendiquer en leur nom auprès des instances décisionnelles
- Sensibiliser l'ensemble de la communauté à l'urgence d'agir au niveau de la petite enfance
- Engager les partenaires à partager une vision commune en petite enfance
- Identifier les besoins globaux au niveau des services et programmes pour la petite enfance et
- Faciliter et coordonner les efforts et les actions des partenaires afin d'adresser ces besoins et d'avancer ensemble vers cette vision en petite enfance.
- Participer aux partenariats provinciaux en matière d'éducation préscolaire, élémentaire et secondaire.
- Réaliser des activités de promotion, de recherche et de développement pour supporter la mise en oeuvre de politiques et programmes en français pour les enfants et les familles de la Colombie-Britannique.

Les valeurs de l'organisation :

La FPFCB fait la promotion des valeurs suivantes :

- L'excellence des programmes et services en petite enfance
- L'excellence de l'éducation offerte aux enfants francophones de la C.-B.
- L'épanouissement intégral des enfants, des familles et des communautés francophones
- L'esprit de partenariat

Les valeurs du conseil d'administration :

Le conseil d'administration de la FPFGB agit en fonction des valeurs se rattachant aux énoncés suivants :

- Un travail d'équipe où l'on partage les mêmes visions, mission, mandat, valeurs, buts et objectifs
- Un leadership visionnaire, compétent et dynamique
- Une communication fondée sur le respect mutuel et la solidarité
- La livraison de programmes et de services pertinents aux besoins des membres
- Un sens aigu de l'équité guidant les prises de décision
- La gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières en fonction des priorités établies
- L'esprit démocratique et le partage des responsabilités

Les grandes orientations :

Pour les cinq prochaines années, la Fédération des parents a regroupé ses orientations stratégiques à l'intérieur de trois axes prioritaires :

- 1. Les services à la petite enfance et à la famille**
- 2. La participation des parents**
- 3. L'efficacité de l'organisation**

1. Axe d'intervention : services à la petite enfance et à la famille

La FPFCEB, en collaboration avec ses partenaires, poursuivra le développement et la mise en oeuvre de services intégrés à la petite enfance et à la famille. Cette orientation inclut les dimensions de sensibilisation aux besoins, de planification, de concertation et de revendication. Bien exécuté, cet axe d'intervention permettra aux enfants d'apprentissage et à leurs familles un accès à une gamme de services en petite enfance de haute qualité.

Préoccupations stratégiques et situation actuelle :

Les enfants francophones de la C.-B. et leur famille n'ont pas tous accès à des services et programmes en français dans les quatre domaines d'action proposés dans l'Entente fédérale/provinciale/territoriale en développement de la petite enfance. Les défis principaux sont illustrés dans l'*Étude sur les besoins de la petite enfance et de la famille francophone/exogame de Colombie-Britannique* et dans le profil des services dans la province présenté dans *La petite enfance dans les communautés francophones en milieu minoritaire au Canada : une analyse transformative de la situation actuelle*. Les priorités identifiées par les parents dans l'Étude, quant aux besoins en terme de services, incluent l'accès à des activités en français pour les enfants de 2-5 ans; à des services de garde; à des programmes d'éveil à la lecture; à des camps d'été; à des programmes de dépistage précoce et à des professionnels de la santé comme par exemple des psychologues et des orthophonistes. Le profil des services en petite enfance dessiné dans l'analyse transformative, décrit un éventail très petit de services de promotion de la santé pendant la grossesse, à la naissance et pendant la petite enfance; le manque de ressources pédagogiques en français; les difficultés au niveau du recrutement et de la formation des intervenants; la fragilité du financement pour les services existants; l'éparpillement des petits programmes et services et l'essoufflement des parents. Le profil souligne cependant aussi la contribution énorme des parents et des intervenants dans les services actuels en petite enfance et leurs efforts continus pour améliorer la gamme et la qualité des programmes.

Axe d'intervention	
1. Services à la petite enfance et à la famille	
But Les enfants d'ayants droit et leur famille ont accès à une gamme de services en petite enfance de haute qualité	
RÉSULTATS	STRATÉGIES
1. Les partenaires en petite enfance partagent une vision commune du développement de la petite enfance et s'appuient mutuellement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer à la formation d'une table de concertation en petite enfance ▪ Élaborer un plan d'action de 5 ans pour la mise en œuvre d'un éventail de services intégrés en petite enfance ▪ Développer des liens avec les organismes provinciaux anglophones en petite enfance
2. Les enfants francophones et leurs familles ont accès à une gamme accrue de services en petite enfance en français.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire la promotion des services existants ▪ Promouvoir la mise sur pied de centres de ressources familiales, pour faciliter l'accès aux services et ressources disponibles. ▪ Augmenter le nombre de places disponibles dans les prématernelles/garderies ▪ Obtenir des ministères provinciaux concernés, une réponse aux besoins des communautés francophones en matière de services à la petite enfance et la famille
3. Le réseau de prématernelles/garderies est stable et offre un programme d'apprentissage de haute qualité.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir l'intégration des prématernelles dans le système d'éducation francophone ▪ Faciliter l'accès aux ressources nécessaires
4. Les intervenant.es en petite enfance ont accès à des ressources et des programmes de formation qui répondent à leurs besoins.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En collaboration avec Collège Éducacentre, développer un plan pour le recrutement et la formation d'intervenantes en petite enfance.
5. Les communautés ont accès aux données nécessaires pour évaluer les progrès de leurs enfants sur toutes les dimensions de leur développement incluant les dimensions langue, culture et identité.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer les communautés/organismes intéressés à soumettre une proposition dans le cadre du programme « Comprendre la petite enfance » et diffuser les résultats de ce programme de recherche. ▪ Obtenir des statistiques sur le nombre d'enfants utilisant les services en petite enfance qui s'inscrivent dans les écoles francophones.

2. Axe d'intervention : La participation des parents

La FPFCB augmentera ses efforts visant à promouvoir et à appuyer la participation des parents aux structures décisionnelles pertinentes. Elle assurera une liaison régulière avec les associations de parents, adressera les besoins de formation des parents gestionnaires de services et encouragera la mise en place de politiques pour promouvoir la participation des parents non francophones. Bien exécutée, cet axe donnera aux parents une influence accrue sur les politiques et programmes qui contribuent au sain développement de leurs enfants.

Préoccupations stratégiques et situation actuelle :

Les recherches récentes reconnaissent l'influence des parents sur le développement optimal des enfants. Elles identifient aussi l'implication des parents comme un critère important de la qualité des services en petite enfance et en éducation. Par ailleurs, malgré l'appui important offert par la FPFCB, les sondages récents témoignent d'un essoufflement au niveau de l'implication des parents dans les services en petite enfance et dans les associations de parents. La relève est un vrai défi et, compte tenu du besoin réel d'élargir la gamme de services à l'enfant et à sa famille, peut être un obstacle important. De plus, la participation des familles exogames dans le réseau d'écoles francophones de la province étant très basse, il n'est pas possible d'entrevoir une implication plus grande de cette population, du moins à court terme, dans les regroupements de parents. Cependant, dans les deux dernières années, la fédération a fait des efforts pour mieux outiller les parents non francophones : mise sur pied de « l'Ex Team » pour offrir des ateliers et la distribution de 1500 exemplaires du guide « I'm With You ».

Du côté d'initiatives qui offrent aux parents l'opportunité de contribuer à l'excellence du système d'éducation en français, nous avons le projet d'écoles communautaires récemment annoncé en plus des mécanismes déjà existants tels que les comités de planification. La consultation de mai avec les partenaires, qui incluait aussi des parents, révèle cependant un besoin de renseigner les parents sur leur rôles et responsabilités au sein de ces différents projets de façon à ce qu'ils puissent mieux exercer leur influence. Ceci s'avère particulièrement important compte tenu de l'importance accrue que donne le Conseil scolaire francophone à la participation des parents. En effet, le conseil met en place des mécanismes tels que l'assignation d'une adresse courriel pour tous les parents de leurs écoles, l'utilisation de la vidéo conférence dans le but de rapprocher les parents au milieu scolaire.

Axe d'intervention	
2. La participation des parents	
But Les parents exercent une influence accrue sur les politiques et les programmes qui contribuent au sain développement de leurs enfants	
RÉSULTATS	STRATÉGIES
1. Les parents francophones exercent une influence solide et continue au niveau de la planification et de la mise en oeuvre de politiques et programmes visant le plein épanouissement de leurs enfants, de leur famille et de leur communauté.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer et potentialiser (empower) les associations locales de parents. ▪ Développer les habiletés de planification et de gestion des associations de parents. ▪ En collaboration avec le CSF, faciliter le développement de réseaux régionaux d'associations de parents. ▪ Assurer l'accessibilité à un programme de formation continue pour les parents gestionnaires de services préscolaires.
2. Les comités de planification scolaire assument des responsabilités accrues au niveau de la gestion des écoles et les parents ont acquis l'expertise pour y prendre une place dominante.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer au groupe de travail visant l'amélioration du processus d'élaboration et de révision des plans de réussite scolaire et le développement de mécanismes pour leur mise en oeuvre. ▪ Promouvoir la participation active des parents au travail des comités de planification scolaire.
3. Des écoles francophones communautaires sont en place dans chaque région.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer à la réalisation des mandats culturels et communautaires des écoles francophones. ▪ Promouvoir le développement d'un cadre d'intervention pour l'aménagement linguistique des écoles.
4. Les familles bénéficient de l'environnement et des ressources pour participer pleinement à l'éducation de leurs enfants et à la vie de l'école en général.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir l'adoption de politiques qui reconnaissent la réalité des familles exogames. ▪ Continuer à inventorier et à distribuer les ressources pour outiller les parents non francophones et promouvoir l'utilisation de programmes de formation existants. ▪ Encourager la mise sur pied, dans les écoles francophones, de mesures d'accueil pour les nouvelles familles.

3. Axe d'intervention : L'efficacité de l'organisation

Le leadership et l'efficacité de la FPFCEB s'exprimeront par sa capacité de mettre en place des stratégies et des mécanismes de soutien pour ses membres et pour les acteurs-clés des milieux éducatifs et communautaires. Bien exécutées, ces fonctions verront la fédération jouer, selon la situation, le rôle de facilitateur, de médiateur ou de négociateur de l'égalité d'accès en français aux services de qualité en petite enfance et en éducation.

Préoccupations stratégiques et situation actuelle :

L'analyse de l'environnement externe de la fédération révèle de nombreuses opportunités pour faire avancer les dossiers prioritaires incluant celui de la petite enfance. Cependant, l'analyse du contexte interne soulève plusieurs défis qui doivent être adressés pour pouvoir bénéficier de ces opportunités. Les obstacles principaux : le manque de ressources humaines et financières et l'instabilité des sources de financement. Le nombre insuffisant d'employés à la fédération inquiète particulièrement compte tenu de l'importance des dossiers et des attentes vis à vis la tenu. En réflexion stratégique, le personnel a identifié des domaines d'action liés aux fonctions de l'organisme qui méritent une attention immédiate : revoir la francophones pour s'assurer qu'elle reflète la réalité actuelle; tisser les liens avec le Ministère de la Santé, assurer une meilleure couverture médiatique, obtenir un financement plus stable, appuyer les membres plus régulièrement pour augmenter la participation.

La nécessité de revoir la structure organisationnelle de la FPFCEB a été confirmée lors de la rencontre avec les partenaires. En effet, plusieurs ont souligné l'importance pour la fédération d'explorer la diversité des clientèles-parents et de leurs besoins afin de pouvoir représenter adéquatement leurs intérêts. Les partenaires ont aussi soulevé la question de représentation des parents du domaine de la petite enfance au sein de la structure décisionnelle de la FPFCEB par exemple, les parents d'enfants de 0-3 ans, les parents qui choisissent de demeurer à la maison avec leurs enfants.

Axe d'intervention	
3. L'efficacité de l'organisation	
But La Fédération des parents assume efficacement son rôle de facilitateur, de médiateur et de négociateur dans la réalisation de sa mission.	
RÉSULTATS	STRATÉGIES
1. La structure organisationnelle de la FPFGB reflète l'ensemble des intérêts des parents francophones de la province.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer à la FPFGB un francophones qui reflète l'ensembles des intérêts des parents francophones de la C.-B.
2. La FPFGB est reconnue aux niveaux communautaire, provincial et national pour son efficacité dans l'exercice de son mandat. 3. La FPFGB joue un rôle d'influence en vue du développement de politiques et de programmes en lien avec son mandat.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la visibilité et la crédibilité de l'organisation. ▪ Développer un plan de communication. ▪ Se maintenir au courant des grandes tendances et des nouveaux développements dans les secteurs pertinents et les communiquer aux membres et partenaires.
4. La FPFGB bénéficie d'un financement de base permanent et adéquat.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier toutes les opportunités et déposer des demandes de subventions auprès des bailleurs de fonds. ▪ Revoir l'ensemble des partenariats déjà établis en fonction des nouvelles directions stratégiques.
5. La FPFGB a établi des liens précis et fonctionnels avec les acteurs-clés des secteurs de l'éducation, de la santé, des services sociaux, de la culture et du développement économique.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer et/ou établir des alliances stratégiques qui vont permettre à la FPFGB une représentation politique soutenue et efficace.